

Le 1er mars, le rectorat organise un groupe de suivi de la réforme de la formation continue des adultes (appelé GAS) : le SNES et la FSU seront présents à ce groupe de travail où seront abordées les questions relatives **au fonctionnement des GRETA nouvelle génération et à l'application des nouvelles modalités de la qualification des heures des formateurs.**

Pour intervenir dans les meilleures conditions et pour porter les difficultés de mise en œuvre dans les GRETA nouvelle génération, faites-nous remonter toutes les dysfonctionnements ou difficultés que vous rencontrez au sein de votre GRETA .

Pour vous aider, nous conseillons de répondre à ce petit questionnaire même de façon incomplète et de le renvoyer à s3lil@snes.edu :

Lieu de travail et conditions de travail :

- Votre lieu de travail a-t-il évolué par rapport au GRETA précédent ? Oui Non

- Si oui, cela a-t-il eu un impact sur vos conditions de travail ? Oui Non

- Expliquer les difficultés éventuelles rencontrées :

Décompte des heures formateurs au 1er janvier 2016:

- Vous a-t-on fourni la nouvelle grille des heures ? Oui Non

- Cette question a-t-elle été abordée au sein de votre GRETA ? Oui Non

- Le décompte des heures vous a-t-il été fourni pour le mois de janvier ? Oui Non

- Y a-t-il des heures de formation qui n'auraient pas été comptabilisées en heure de formation ? Oui Non

Si oui, lesquelles ?

Prise en compte des frais de déplacement et du temps de déplacement :

- Avez-vous des difficultés pour faire prendre en compte des frais de déplacements ? Oui Non

Si oui, précisez :

- Le temps de déplacement est-il pris en compte dans votre temps de travail ? Oui Non

Expliquez le type de déplacement pris ou non pris en compte :

Reclassement au 1er janvier 2016

Je suis en CDI depuis ou je suis en CDD depuis

Avez-vous bénéficié d'un reclassement ? Oui Non

Si non, pensez-vous devoir bénéficier d'un reclassement ? Oui Non

Autres problèmes éventuels :